



Commission d'établissement de Pierrefleur

Séance du 14 novembre 2018 à 20h00

Salle des maîtres de Pierrefleur

Parents : Myriam Charollais, Zuhey Hornickel, Teodoro Tuminello, Candice Hollender

Professionnels : Claudia Turcotte, Xenia Subilia, Ghislaine Vittoz, Sylvie Winkler

Organisations : Marie-Jo Marquis, Nicole Reynard Gaspoz, Marija Radic

Autorités politiques : ☉

Excusés/absents : Vanessa Benitez Santoli, Hélène Ott, Cédric Fracheboud

Prise de notes effectuée par : Candice Hollender

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 24 septembre 2018
3. Élection du/de la Président-e
4. Chantée de Pierrefleur
5. APEMS / DAC
6. Projet 2018-2019
7. Décisions, suites à donner
8. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
9. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
10. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Teodoro Tumminello évoque le problème de l'activité accessoire. Son employeur étant la Ville de Lausanne, il doit annoncer à son employeur qu'il fait partie de la Commission. Mme Winkler n'a pas eu connaissance de pareils cas à la Commission de Floréal. Le bureau se renseigne auprès de Mme De Pietro.

2. Adoption du PV du 24 septembre 2018

Adopté à l'unanimité.

3. Élection du/ de la Président-e

Il n'y a pas de volontaire, l'élection est reportée. En attendant, Marija Radic assure l'intérim.



4. Chantée de Pierrefleur

Chaque classe chante trois chansons. En tout, il y a 19 classes et une chanson collective sur le toit de la salle des maîtres. La Commission organise un « apéro » : thé de Noël, cacahouètes et mandarines.

La paroisse St-Mathieu sera contactée par Nicole Reynard Gaspoz pour le soutien logistique (thermos, casseroles...). Pour les poubelles, il faudra contacter le concierge de l'établissement.

Marija Radic se renseigne auprès d'une connaissance qui organise des événements pour avoir un devis.

Les personnes disponibles pour aider :

- mardi 11 décembre : Marija Radic, Teodoro Tuminello, Myriam Charollais, Claudia Turcotte, Mme Winkler, Ghislaine Vittoz, Candice Hollender
- jeudi 13 décembre : Myriam Charollais, Mme Winkler, Candice Hollender.

5. APEMS / DAC

Toutes les communes doivent assurer un accueil parascolaire (Loi sur l'horaire continu). Pour dépenser moins, l'EIAP a proposé d'augmenter le nombre d'auxiliaires et de réduire le nombre de professionnels ce qui va réduire la qualité de l'accueil des enfants. La mobilisation a été un succès.

6. Projet 2018-2019

- Le projet « Accueil des 1P » semble prioritaire. Discussion sur le moment pour accueillir les futurs 1P : en juin ou le samedi avant la rentrée. Est-ce que les futurs 1P pourront visiter la bonne classe ou non ?
- Mme Winkler parle du manque de « préparation » des futurs élèves : 1 seul adulte, beaucoup d'enfants, vie de la classe. Dans certains établissements, les enseignantes (volontariat) invitent les parents et les enfants pour se connaître et adoucir la rentrée.
- Marija Radic évoque un projet de parrainage.
- Les parents (et les enfants) de Pierrefleur sont perdus en arrivant dans les nombreuses cours. Une option serait que la Commission d'établissement soit présente ce jour-là pour accueillir et guider les parents.
- Marie-Jo Marquis donne l'exemple de Renens où il y a une préparation proposée aux futurs parents/élèves : il s'agit d'un programme qui s'appelle « sur le chemin de l'école » et ce dernier est proposé par le secteur intégration de la commune. Divers intervenants travaillant dans les écoles participent au projet en animant une matinée sur une thématique qui leur est propre (ex. : la dentiste scolaire et son équipe, les infirmières scolaires...).
- De nombreuses associations locales s'activent autour du thème de l'accueil à l'école.
- Retour sur la discussion précédente au sujet des maîtres-esses qui ne sortent pas pour saluer les parents le jour de la rentrée.

7. Décisions, suites à donner

Néant.

8. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

Claudia Turcotte annonce qu'elle est enceinte. Il faudra donc trouver une personne pour prendre la fonction de secrétaire de la Commission dès le mois d'avril.

9. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

La façon de faire par Doodle a été appréciée et permet également aux personnes absentes à la séance de se prononcer pour la prochaine séance.



10. Divers et propositions individuelles

- *Compte bancaire de la CE*

Des frais bancaires ont été prélevés. Le montant est de 40.- L'Assemblée prend la décision de fermer le compte bancaire de la Commission.

- *Séance des Commissions d'établissement de Lausanne*

Les PV des Conseils des élèves pourraient être relayés à la Commission d'établissement (quel est l'encadrement, quels sont les projets...).

- *Conseils des élèves*

Les prochaines dates du Conseil des élèves de Pierrefleur et Bois-Gentil sont connues.

Projets dans les Conseils des élèves :

BG : journée déguisée le 30 octobre, règles de la récré,

PF : journée pyjama le 12 octobre, bancs des amis. Mme Bromm avait annoncé que les bancs devaient arriver durant la seconde semaine des vacances scolaires d'octobre. Cela n'est pas le cas et il serait important de les relancer, car les élèves qui avaient fait cette proposition vont quitter l'établissement en fin d'année scolaire.

- *La fresque de Pierrefleur*

Le préavis est positif du FDD. La réalisation devrait se faire pendant les vacances de Pâques. Un vernissage de la fresque serait à prévoir.

- *Harcèlement scolaire*

Des parents s'interrogent sur le fonctionnement de l'établissement lorsqu'un élève est harcelé. Mme Winkler souligne que le sujet est à l'ordre du jour de la prochaine conférence des maîtres. L'établissement va mettre en place une cellule « harcèlement » ces prochains mois. Mme Winkler est à la recherche d'enseignants qui souhaiteraient se former dans ce domaine. Elle souligne que l'école n'est pas forcément le meilleur lieu d'observation. Les parents sont les observateurs privilégiés de leurs enfants. Il y aura, une fois la cellule créée, une séance d'information pour les parents. De plus, à Pierrefleur, depuis cette année, un adulte de plus surveille la cour pendant la récréation « M. ou Mme Sourire ». Ce dernier est facilement identifiable par les enfants car il porte un gilet orange.

- « *Le voleur d'enfant* »

Le vendredi avant les vacances d'octobre, de nombreux enfants ont raconté qu'un véhicule avait embarqué un enfant devant l'école. Mme Winkler a informé la PJM qui a mis un dispositif en place et qui n'a rien révélé de particulier.

La séance est levée à : 22h15

Candice Hollender
Secrétaire selon tournus

Lausanne, le 14.11.2018

Lausanne, février 2019/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
cet@lausanne.ch